

Des intégrations ? Désintégrations ?

La loi 75-535 et la loi d'orientation de 89, qui demandent, à juste titre, d'intégrer des enfants handicapés, nous placent devant des situations quelquefois délicates et difficiles à gérer.

Il ne s'agit pas de remettre en cause ce droit, mais de penser avec les partenaires (parents, enfants, plateau technique (10)...), les conditions d'une intégration viable.

Quelles conditions minimales doit-on poser pour que cette intégration ne soit pas illusoire, voire destructrice ?

En d'autres termes, jusqu'où ne pas aller, avec les élèves handicapés, dans leur scolarisation ?

Quels relais inventer, activer pour que l'école ne soit pas seule face au handicap ?



L'accueil en maternelle : à quel prix ?

J'exerce en maternelle depuis un certain temps. En ce qui concerne l'accueil des enfants handicapés, je me demande si c'est bien l'intérêt des enfants eux-mêmes. Je m'explique : les services de soins prennent en charge l'enfant handicapé, au mieux une demi-journée par semaine, l'Éducation nationale n'offre aucune aide en terme humain, en terme de formation, en terme d'allègement d'effectifs.

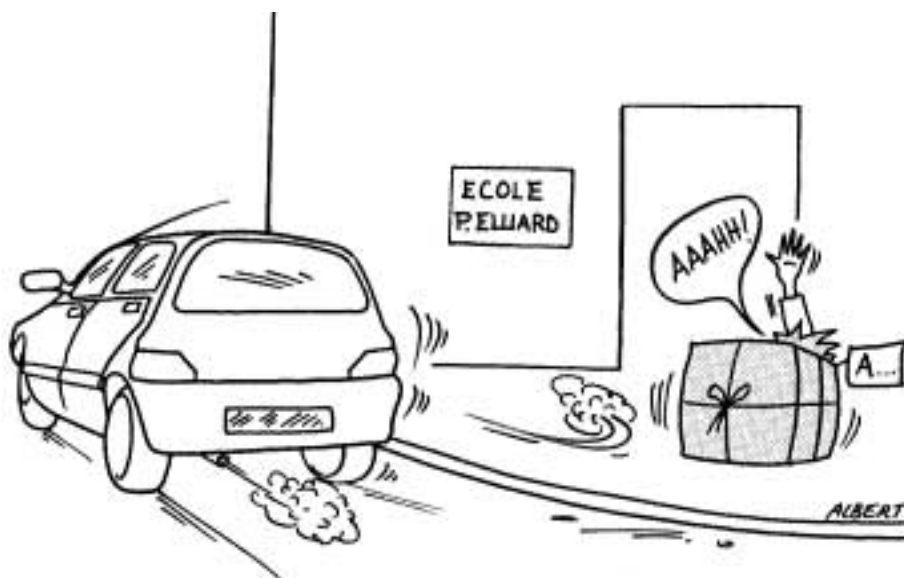
L'enseignant ressent une culpabilisation maximum quand il dit que l'accueil d'un enfant handicapé pose problème. Mais est-ce réellement un accueil quand le nombre d'enfants de la classe avoisine les 30 ?

Est-ce réellement un accueil que de juste permettre à l'enfant d'être là, sans trop savoir quoi lui apporter, si ce n'est une petite place et des pairs (pas toujours tendres) ?

Bien sûr, cela « participe de » l'accueil. Mais comment ne pas

râler et tempêter contre ces presque riens, donnés avec parcimonie quand on voit la détresse des parents et bien souvent de l'enfant, quand on arrive à penser que l'école joue le rôle de cache-misère.

Tant que l'enfant est accueilli quelque part (peu importe finalement l'adéquation entre le type de handicap et le contexte scolaire pour l'administration) cela calme les parents et donne bonne conscience à tout le monde. Mais c'est de la charité cela !



DOSSIER

Et nous, moi, je voudrais que ces enfants aient d'autant plus, qu'ils sont en grande difficulté.



« Intégration » ? Orientation par défaut ! Errance...

L'an dernier, j'accueillais à plein temps dans ma classe pour la deuxième année consécutive, une petite fille très handicapée du fait d'une encéphalopathie. Il m'a fallu presque une année pour rencontrer la psychomotricienne qui la suivait au CAMSP (11), une demi-journée par semaine et donc savoir ce qu'elle avait, quel pouvait être mon rôle auprès d'elle, comment je pouvais l'aider et comment mettre en mots son handicap par rapport aux autres enfants.

En fin d'année, attendu qu'elle avait déjà été maintenue une année en maternelle, faute de place à l'IME correspondant à son profil, la CCPE (12) l'a orientée... en CLIS(13), alors que la psychomotricienne lui donnait un âge mental de 2 ans et qu'aucun langage n'était en place à proprement parler !

De qui se moque-t-on ?

La famille, du coup, bien consciente de l'inadéquation de la proposition ne l'a pas scolarisée.

Et, par chance ? Parce qu'elle était à la rue ? Une place s'est libérée dans l'IME et lui a été accordée. J'ai tendance à penser que c'est parce qu'elle était à la rue alors qu'elle relevait de l'obligation scolaire.



Si nous avons proposé un autre type d'accueil pour pallier ce déficit, qui sait si la place lui aurait été attribuée. Elle était sur liste d'attente depuis plus de deux ans.

Christine Calendra
Saint-Etienne (42)



L'accompagnement du projet en question

L'accompagnement de l'enfant, tellement nécessaire, est-il suffisant ?

Un soutien à l'adulte qui accueille est aussi nécessaire afin d'intégrer dans de bonnes conditions, de favoriser un meilleur vécu pour tous et éviter une certaine culpabilisation.

A l'école, nous avons eu durant un an en maternelle puis trois ans en élémentaire, un enfant IMC (17).

G. était un enfant qui avait beaucoup de difficultés pour se déplacer et qui était très maladroit pour écrire. L'année dernière, il avait son

propre ordinateur en classe et était appareillé au niveau des deux oreilles. Il était dans ma classe au CE2 et avait l'aide d'une auxiliaire d'intégration (employée par une association).

Je dois reconnaître que je n'ai pas très bien vécu cette année avec un tel enfant. L'effectif de la classe était de 27 et c'était très lourd :

- difficile de lui consacrer tout le temps qui lui aurait été nécessaire ;
- difficile de gérer vraiment l'auxiliaire d'intégration avec qui j'ai eu pourtant de très bons rapports.

Mais pour l'auxiliaire d'intégration, trouver sa place n'est pas évident.

Comment faire pour qu'elle apporte aide à l'enfant tout en lui laissant assez d'autonomie ? Elle n'avait pas le recul nécessaire face aux erreurs de G. dans son travail et avait plutôt tendance à les considérer comme ses erreurs à elle.

Comment être bien face à une personne employée jeune sous payée et au statut précaire ?

Et comment se sentir bien dans sa tête quand on craint à chaque sortie en récréation (la classe était au premier, G. ne jouait qu'au foot et faisait régulièrement des chutes très violentes) ?

Quand il ne pouvait pas participer aux activités physiques (il était impossible pour lui de participer à la gymnastique, à l'escalade, au patin, aux sorties skis de fond, randonnées ou escalades comme les autres) ? C'est dur d'exclure un enfant dans de tels moments.

Au niveau des apprentissages, G. avait besoin d'un rythme moins soutenu que celui d'une classe ordinaire. L'effectif des CM1 qui devait l'accueillir est de 29.

Une orientation en CLIS 4 a été prononcée pour cette rentrée.

Mais là encore, c'est dur à vivre. Il a fallu annoncer une telle décision aux parents, à l'enfant. J'en ai fait des cauchemars et je ne me



sens toujours pas en paix avec moi-même, j'ai toujours l'impression de ne plus avoir voulu de lui. Heureusement qu'à l'école, le travail de l'équipe d'enseignants existe vraiment, que la décision a été prise par toute l'équipe.

G. a fait toute sa scolarité avec le même groupe d'enfants que j'ai encore cette année au CM1 et nous avons donc discuté de lui. Je leur ai demandé leur contribution au

débat. Les enfants étaient très attachés à G., ils le considéraient vraiment comme eux. Mais malgré tout, ils se sentaient un peu responsables de lui, avec toujours la peur qu'il se fasse mal, ils ont souvent subi l'agressivité de sa part sans s'en plaindre, ils étaient très indulgents avec lui. Globalement, tous pensent que G. est mieux dans son autre école, qu'il peut enfin vivre l'école normalement et participer à toutes les activités.

Vouloir intégrer dans nos classes, c'est généreux et on ne peut qu'être d'accord mais il faudrait vraiment avoir les moyens de le faire dans de bonnes conditions : effectifs allégés dans les classes accueillant un enfant, auxiliaire d'intégration ayant un vrai statut (en faire un vrai métier), prévoir du mobilier adapté pour ces enfants, et des locaux aménagés, j'en oublie sans doute.

Moi, je trouve que c'était normal que Gregory puisse étudier comme nous. En maternelle ça nous faisait drôle d'avoir un camarade qui ne parlait pas très bien et ne marchait pas très bien non plus. Au fil des années on s'est habitués. L'année dernière je le prenais pareil que les autres. Mais il était souvent agressif et tapait souvent. Cette année Gregory est parti dans une école pour lui et c'est mieux. Mais moi ça m'a fait drôle.

Martine Sautereau
Vaux-en-Velin (69)